

l'essentiel 2018



> Synthèse du Rapport d'activité 2018
> Rentrée 2019



Le mot du Président

Mécènes, donatrices et donateurs de France Nature Environnement, vous êtes de plus en plus nombreux-ses à nous soutenir. Nous vous en remercions très sincèrement. L'année 2018 s'est avérée intense pour les équipes salariées et bénévoles de la fédération, engagées sur tous les fronts. Nos appels, nos cris, nos victoires et parfois nos échecs nous engagent toutes et tous. Sans votre soutien et la confiance renouvelée de nos partenaires, rien n'aurait été possible.

Suite à un exercice budgétaire tendu en 2017, nous avons en 2018 profondément travaillé sur nous-mêmes pour revoir nos modes de fonctionnement, veiller à la pérennité de France Nature Environnement sur le long terme et lui permettre de continuer à porter ses propositions en toute indépendance. Cet effort a déjà commencé à porter ses fruits et nous devons donc poursuivre sur cette voie.

Les différentes mobilisations de ces derniers mois pour le climat, les océans et la biodiversité témoignent d'une appropriation de plus en plus importante de ces enjeux tant par nos concitoyens que par un grand nombre de syndicats et d'acteurs économiques bien au-delà de la sphère environnementale. Nous sommes de plus en plus nombreux à dire qu'opposer enjeux environnementaux, économiques et sociaux n'a pas de sens et qu'il y a urgence à inscrire l'écologie comme une dimension incontournable des politiques publiques.

France Nature Environnement, forte de près de 900 000 militant-es à travers tout le territoire, est la porte-parole de cette aspiration et des solutions à mettre en œuvre aux niveaux national, européen et territorial. Avec plus de 50 ans de combats au compteur, notre ambition et notre motivation restent intactes.

Michel Dubromel,
Président de France Nature Environnement



Qui sommes-nous ?

France Nature Environnement est la fédération des associations de protection de la nature et de l'environnement, fondée en 1968 et reconnue d'utilité publique depuis 1976. Elle représente près de 900 000 militant-es qui s'investissent au quotidien pour imaginer et faire connaître les moyens de réduire notre impact sur la nature, tout en permettant à chacun-e de vivre dans un environnement préservé.

Notre organisation

La fédération se compose de 63 associations **adhérentes** qui elles-mêmes fédèrent plus de 3500 associations, dites **affiliées** à France Nature Environnement. Les associations adhérentes se réunissent une fois par an au sein de l'assemblée générale. France Nature Environnement est administrée par un conseil d'administration composé de 24 personnes membres d'une association adhérente ou affiliée, élues pour 3 ans par l'assemblée générale.

Le conseil d'administration choisit, parmi ses membres, un **bureau** en charge de l'exécution et de la mise en œuvre de ses décisions. En 2018, il était composé d'un président, de trois vice-présidents, de deux secrétaires nationaux, d'un trésorier et d'un trésorier-adjoint.

L'équipe de 43 salarié-es participe à la mise en œuvre des orientations décidées par le bureau et le conseil d'administration, en étroite collaboration avec plus de 120 bénévoles issu-es du mouvement et s'impliquant au niveau national pour générer l'expertise, représenter la fédération et déterminer les orientations politiques.

Ce qui nous caractérise

- Une large gamme d'expertises (eau, énergie, mobilité, biodiversité, déchets, océan, mers et littoraux, agriculture, forêt, santé environnementale, risques industriels, villes et territoires, juridique, éducation à l'environnement) permettant une approche à la fois fine et globale des enjeux.
- Un maillage du territoire qui apporte une prise forte avec les réalités du terrain, la diversité de ses problématiques et des réponses à apporter.
- Une présence à chaque échelon, du niveau local au niveau international et une participation bénévole à plus de 300 instances de concertation.
- Une approche démocratique des évolutions sociétales.

Nos interlocuteurs

- Les citoyens pour les sensibiliser et les inciter à se mobiliser à nos côtés.
- Les décideurs politiques et économiques pour les convaincre d'adopter des solutions à la fois plus respectueuses et plus vertueuses pour l'Homme et son environnement.
- Les organisations de la société civile des champs environnemental, social et humanitaire pour construire et partager nos plaidoyers.
- Les experts avec lesquels nous sommes en échanges constants, pour aboutir à une meilleure prise en compte des enjeux de la transition et de la biodiversité.

Pour mener à bien ces actions, nous sollicitons des appuis publics et privés, sans jamais renier notre ambition et notre indépendance. Un grand nombre de ces combats ne pourraient être menés sans le soutien indéfectible de nos donatrices et donateurs.

Retrouvez la liste complète de nos associations et obtenez plus d'informations quant à notre gouvernance sur fne.asso.fr ou bien auprès de donateur@fne.asso.fr

Le mouvement France Nature Environnement

63 associations adhérentes

52 associations membres

11 associations correspondantes

Elles partagent nos préoccupations, sans avoir pour objet principal la protection de l'environnement

12 associations nationales

Elles se mobilisent pour une cause environnementale spécifique

40 associations territoriales

Elles s'investissent au niveau local, régional ou territorial

3500 associations affiliées

Les associations affiliées sont adhérentes aux associations membres ou correspondantes de France Nature Environnement

Nos finances

Après une année 2017 délicate, 2018 s'est conclue sur un résultat bénéficiaire pour France Nature Environnement. Cependant, les équipes restent mobilisées pour consolider le modèle économique de la fédération.



Bénédicte Hermelin
directrice générale
de France Nature
Environnement

En 2018, après un début d'année difficile en raison des pertes enregistrées en 2017, la diversification de nos financements et une maîtrise accrue de nos dépenses nous ont permis de réaliser un résultat positif. L'année s'est en effet achevée avec un excédent de 311 k€ qui nous permet d'amorcer la reconstitution des fonds propres de l'association. Néanmoins, la situation reste fragile car ce résultat trouve sa source non pas dans l'exploitation courante et la réalisation de projets équilibrés, mais plutôt dans les efforts

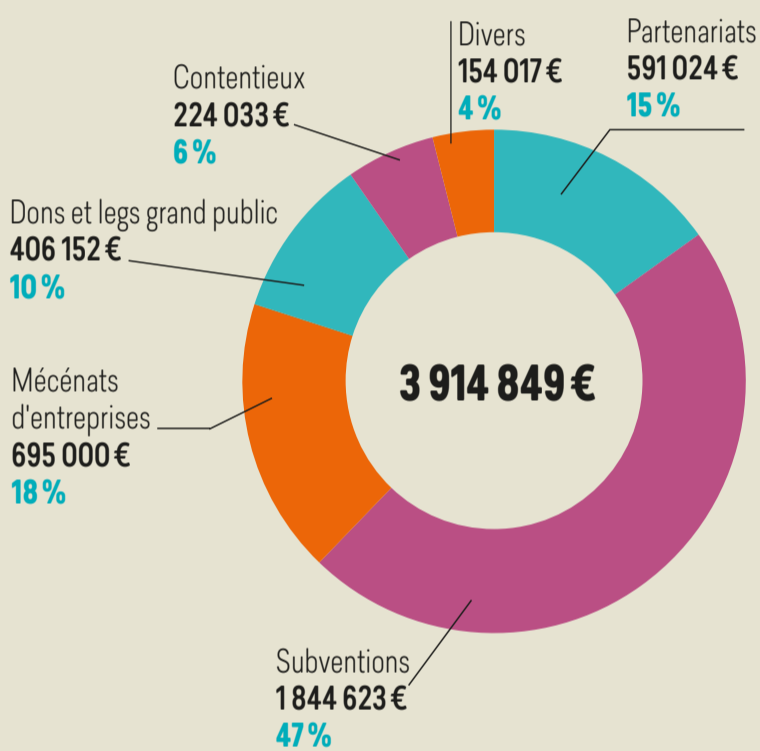
réalisés et le soutien exceptionnel des donatrices et donateurs (notamment via une hausse du nombre de soutiens réguliers). En conséquence, la fédération poursuit sa réflexion en matière d'organisation et de mise en place d'outils de gestion optimisés. Et nous voyons bien que la générosité et la confiance des donatrices et donateurs nous est plus que jamais primordiale pour agir dans un contexte où l'urgence écologique interpelle de plus en plus les citoyen-es. Un grand merci pour votre soutien renouvelé.

Des comptes certifiés

Reconnue d'utilité publique depuis 1976, les comptes de France Nature Environnement sont certifiés par un commissaire aux comptes indépendant, assermenté, qui a le devoir de dénoncer toute irrégularité.

Retrouvez d'autres éléments financiers dans notre rapport d'activité 2018 sur fne.asso.fr ou sur simple demande au **02 38 62 44 48**.

Nos ressources en 2018



Bilan comptable

Le bilan comptable est une photographie de notre situation patrimoniale au 31 décembre 2018. Il détaille les fonds disponibles et les dettes contractées par la fédération.

Bilan actif	Net en k€ au 31/12/18	Net en k€ au 31/12/17	Bilan passif	Net en k€ au 31/12/18	Net en k€ au 31/12/17
Immobilisations corporelles et incorporelles	73	199	Fonds associatifs et réserves	25	364
Immobilisations financières	21	23	Résultat net de l'exercice	311	-339
Actif immobilisé	94	222	Fonds associatifs	336	25
Stocks	13	19	Provisions pour risques	36	7
Créances	630	707	Fonds dédiés sur autres ressources		
Valeurs mobilières et disponibilités	977	443	Emprunts	153	226
Charges constatées d'avance	25	27	Dettes fournisseurs, fiscales, sociales	645	843
Actif circulant	1 645	1 196	Dettes	834	1 076
			Produits constatés d'avance	569	317
Total de l'actif	1 739	1 418	Total du passif	1 739	1 418

Compte d'emploi des ressources en 2018

La publication de ce tableau traduit notre volonté de clarifier encore plus l'utilisation des ressources que nous collectons auprès du public. En tant qu'une des premières organisations de protection de l'environnement à avoir été labellisée « Don en confiance », notre fédération fait preuve d'une gestion rigoureuse et désintéressée des fonds qui nous sont confiés.

Emplois	Emplois au compte de résultat 2018 (arrondis en k€)	Affectation des ressources collectées auprès du public (arrondis en k€)	Part des ressources collectées auprès du public	Ressources	Montants collectés en 2018 (arrondis en k€)
Missions sociales	2 412	252	62,1%	Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice	0
Réalisées en France	2 412	252	62,1%	Ressources collectées auprès du public	406
Actions réalisées directement	2 412			Dons manuels non affectés	365
Versements à d'autres organismes agissant en France	0			Dons manuels affectés	32
Réalisées à l'étranger	0			Legs et autres libéralités	9
Frais de recherche de fonds	213	92	22,7%	Autres fonds privés*	1 289
Frais d'appel public à la générosité	58	50	12,3%	Subventions & autres concours publics	1 845
Frais de recherche des autres fonds privés	155	42	10,3%	Autres produits	375
Frais de fonctionnement	979	62	15,3%		
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		406	100,0%	Total des ressources	3 915
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		0		Total général	3 915
Total des emplois	3 604				
Excédent de ressources	311				
Total général	3 915				
Évaluation des contributions volontaires en nature (arrondis en k€)					
Missions sociales	1 407			Bénévolat	1 900
Frais de recherche de fonds	0			Prestations en nature	358
Frais de fonctionnement et autres charges	851			Dons en nature	0
Total	2 258			Total	2 258

* Autres fonds privés : comprendre partenariats et mécénats d'entreprises



Un engagement sans faille

Malgré les évolutions fiscales (CSG, ISF, prélèvement à la source...) qui impactent le choix de répondre ou non à nos appels à la générosité, nous avons enregistré une hausse de 22,8% des dons et libéralités (legs, donations et assurances-vie) par rapport à 2017, pour un montant total de 406 152 €, soit 10 % de nos ressources. Cette hausse reflète celle des dons en ligne et par chèque postal ou bancaire, tandis que le montant collecté via les produits bancaires solidaires du Crédit Coopératif et du Crédit Mutuel reste stable, à 175 027 €.

Fidélité, générosité et solidarité

En 2018, année des 50 ans de notre fédération, nous avons sollicité votre générosité par voies électronique et postale. Des bénévoles qui choisissent d'abandonner leurs frais sous forme de don (24 057,59 € en 2018) en passant par les donateurs et donatrices qui optent pour un soutien ponctuel ou mensuel, ou bien encore les détenteurs de produits bancaires solidaires tels que ceux du Crédit Coopératif (Carte Agir et Livret Agir) et du Crédit Mutuel : votre générosité et votre fidélité se sont exprimées sous toutes leurs formes et ont grandement contribué à la réussite de plusieurs de nos actions au service de la protection de la nature et de l'environnement. C'est grâce à cet engagement fidèle à nos côtés que nous renforçons notre modèle économique et pouvons agir de manière pérenne, en toute indépendance. Ces actes de solidarité sont autant d'engagements pour la défense de la nature et nous permettent de promouvoir un modèle qui concilie qualité de vie et préservation du vivant.

Emplois des dons et libéralités

Après une année 2017 très déficitaire qui nous a conduits à absorber la presque totalité de nos fonds propres, c'est uniquement grâce aux dons et libéralités que nous avons pu poursuivre certaines actions :

- pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la gestion courante des forêts publiques françaises et pour mettre fin au scandale de la déforestation importée ;

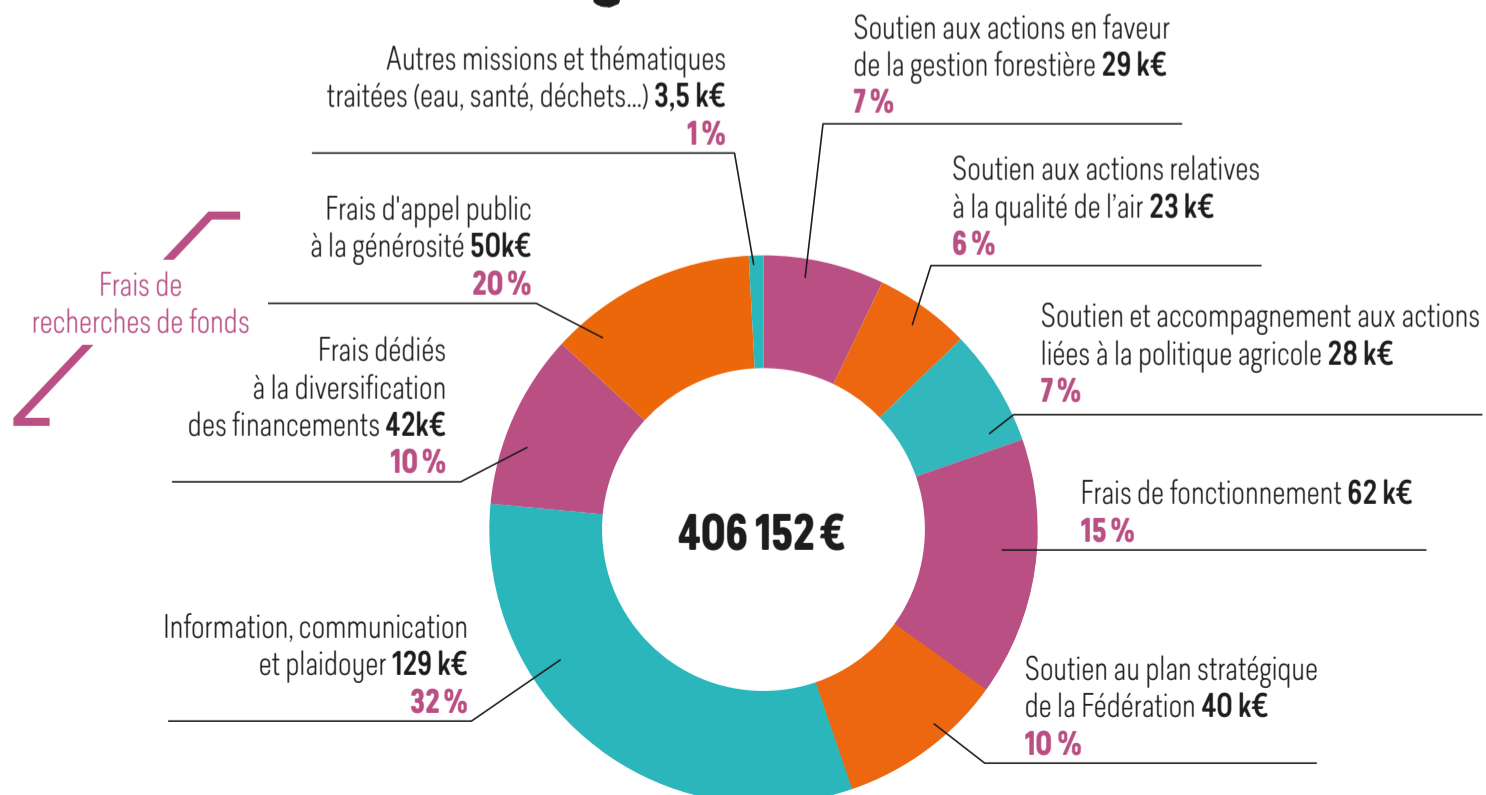
- pour promouvoir et soutenir l'agro-écologie, notamment dans le cadre de la Politique Agricole Commune ;
- pour lutter contre les pollutions de l'air, combat pour lequel nous avons obtenu la condamnation historique d'un navire de croisière et de son armateur (lire page 4).

Une partie des dons et libéralités a été affectée à nos actions d'information, de communication et plaidoyer. Contributions dans différentes commissions et instances nationales, campagnes de sensibilisation et de mobilisation, participation et organisation à des événements tous publics... : nous mettons tout en œuvre pour communiquer sur l'urgence de la transition écologique et faire connaître nos propositions. En 2018, notre contribution a notamment été très importante dans les débats autour des projets de lois sur les mobilités et l'alimentation. Dans un contexte économique et financier difficile pour la fédération, une autre partie des dons et libéralités a été affectée, conformément aux volontés des donateurs et donatrices, à la consolidation de notre modèle socio-économique par la diversification de nos financements et le développement de l'appel public à la générosité. Nous avons également affecté une partie des fonds collectés à nos frais de fonctionnement et nous avons pu faire évoluer notre plan stratégique, pour adapter nos objectifs de moyen et long termes à un contexte législatif, politique, économique et sociétal changeant.



TOUTE L'ÉQUIPE DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT REMERCIE CHALEUREUSEMENT SES DONATEURS ET DONATRICES.

Utilisation des dons et legs



Donner en confiance

Depuis 2012, France Nature Environnement est labellisée « Don en confiance ». Ce label est attribué aux associations qui font preuve d'une gestion rigoureuse et désintéressée, de transparence financière, d'une communication et d'actions de collecte de fonds de qualité. www.donenconfiance.org

Notre année 2018

En 2018, France Nature Environnement s'est investie sur un grand nombre de sujets : agriculture, alimentation, mobilités, déchets, énergie, biodiversité, Montagne d'Or, etc. Pour compléter le bref aperçu ci-dessous, consultez notre rapport d'activité 2018, disponible sur fne.asso.fr.



Défendre la justice sociale et environnementale

La bataille de l'eau

Élément vital par excellence, l'eau est l'objet de convoitises toujours plus pressantes. Alors que les dérèglements climatiques exacerbent les tensions et que des acteurs peu scrupuleux s'accaparent la ressource, nous défendons tant le droit des riverains actuels que celui des générations futures face aux intérêts particuliers des lobbies.

Notre investissement tout au long de l'année dans les Assises de l'eau nous a notamment

permis de porter nos propositions destinées à préserver le cycle naturel de l'eau tout en garantissant à tous l'accès à une eau potable de qualité.

Pendant l'été, c'est la préfète du Lot-et-Garonne qui autorisait la construction d'un nouveau barrage en travers du ruisseau de Caussade, dans le bassin versant du Tolzac. Ce lac artificiel, voulu par quelques acteurs en dehors de tout projet démocratique, accaparerait 920 000 m³ d'eau dont au moins la moitié ne profiterait qu'à une

poignée d'agriculteurs irrigants. Avec notre fédération régionale la SEPANSO, nous sommes allés devant la justice à plusieurs reprises pour lever l'autorisation préfectorale, demander des réparations à la préfecture et à la chambre d'agriculture pour les préjudices subis, et porter plainte suite au lancement des travaux illégaux (qui ont porté atteinte à 50 espèces menacées différentes).

Accélérer la transition écologique

Accompagner la transition écologique par la sensibilisation et la formation

En 2018, nous avons multiplié les actions de sensibilisation et de formation auprès de publics diversifiés, en recherche de clefs pour agir à leur échelle, dans leur territoire et leur activité.

En juin, grâce à un partenariat avec la Fondation PSA et au soutien du ministère de l'Éducation nationale, nous avons publié un guide pédagogique contenant des références et outils en lien avec l'écomobilité à destination des enseignant-es et des éducateurs/trices à l'environnement. Le guide a été téléchargé plus de 700 fois durant ses six premiers mois d'existence.

En juillet, en collaboration avec l'ADEME, paraissait le guide *Réussir le passage à l'écomobilité*, destiné aux collectivités territoriales, employeurs et pourvoyeurs de service.

Enfin, nous avons également co-construit avec l'entreprise cimentière VICAT une formation à destination des bureaux d'étude et portant sur l'application du principe « Éviter – Réduire – Compenser », qui vise à ce que tout projet d'aménagement n'engendre aucune perte nette de biodiversité.

Pleins feux sur le gaspillage textile

Avec le soutien de l'ADEME, nous avons analysé les impacts environnementaux de la production, du transport et de l'entretien

de nos vêtements afin d'alerter sur le sujet et de proposer des solutions pour réduire ces impacts : réparer ses vêtements plutôt que de les jeter, acheter de l'occasion plutôt que du neuf, recycler ce qui ne peut plus se porter... Nous avons fait connaître ces enjeux et solutions en novembre à l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets à travers notre campagne nationale et territoriale « Faut pas gâcher... les textiles ! ». Collecte de vêtements, opérations de troc, expositions, visites de ressourceries et de centres de tri, ateliers de couture... : les associations du mouvement se sont mobilisées pour organiser des événements ludiques et sensibiliser un large public.



Dénoncer et empêcher les scandales sanitaires

Condamnation historique d'un navire de croisière

En mars 2018, dans le port de Marseille, l'Azura était contrôlé sur la qualité de son carburant. Les inspecteurs constataient alors que ce navire de croisière utilisait un carburant avec une teneur en soufre supérieure aux normes autorisées.

Nous nous sommes immédiatement portés partie civile aux côtés de FNE PACA, Surfrider Foundation Europe et la LPO PACA et avons obtenu la condamnation du capitaine et de l'armateur à payer une amende de 100 000 euros pour avoir dépassé les normes de pollution.

Ce procès constitue une première historique et a couronné le travail que nous menons

depuis 4 ans pour mettre en lumière l'importante pollution de l'air générée par les navires de croisière. Depuis 2015, nous avons en effet démontré et dénoncé l'utilisation par les navires d'un fioul lourd, peu raffiné, dont les émissions sont encore plus toxiques que celles du transport routier.



Renforcer la voix de la nature et des citoyen-es auprès des décideurs

La campagne #DéfendsTaMer

Au premier trimestre 2018, les citoyen-nes français-es étaient invité-es par le ministère de la Transition écologique et solidaire à s'exprimer sur l'avenir de la mer et du littoral lors d'une grande consultation publique au cours de laquelle nos demandes ont été largement plébiscitées.

L'objectif est à terme d'élaborer, pour chacune des quatre façades maritimes en métropole, un « document stratégique de façade » visant à faire cohabiter entre eux les multiples usages de la mer (pêche, énergies marines renouvelables, transports...) tout en préservant le milieu marin. Nous poursuivons notre mobilisation pendant tout le processus d'élaboration de ces documents afin de porter des objectifs ambitieux de préservation de la mer et du littoral.

